



**DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

**REMIRE**, le 30/03/15

**MISSION DES SERVICES PÉNITENTIAIRES  
DE L'OUTRE-MER**

**SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION  
ET DE PROBATION DE LA GUYANE**

**2015131 -0001 - DAP spipg**

## **DELEGATION DE SIGNATURE**

Vu l'article 720 du Code de procédure pénale, sur la libération sous contrainte  
Vu l'article 712-8 du Code de procédure pénale, sur les aménagements de peine  
Vu la loi du 15 août 2014 et ses articles sur la loi pénale

Vu l'arrêté du 12 mars 2009 relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

M.LAPLAZA Bertrand, directeur fonctionnel du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Guyane

Décide :

Délégation de signature est donnée pour la période du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2015 à M.Roland GENEVIEVE, directeur d'insertion, adjoint au directeur fonctionnel aux fins :

- de proposer une mesure d'aménagement de peine pour chacun des condamnés
- de saisir le juge d'application des peines en cas d'inobservation de ses obligations par le condamné
- de modifier ses horaires d'assignation en cas de placement sous bracelet électronique

**- SPIP GUYANE -**

Adresse : BP 150, 97394 REMIRE-MONTJOLY CEDEX  
Tél. : 05.94.25.01.36/Fax : 05.94.25.27.70

Et pour signer les actes suivants relatifs aux fonctionnaires titulaires, stagiaires et contractuels de toutes catégories :

- Les congés annuels ;
- Les autorisations d'absence pour raisons familiales ;
- Les congés paternités ;
- Les congés maternité ;
- Les décisions d'ouverture, de versement et d'autorisation du crédit épargne temps;
- Les décisions de demi-traitement ;
- Les retenues sur traitement pour service non fait ou mal fait ;
- Les notations ;

DIRECTEUR ADJOINT

P/le DSPIP,

**M. Roland GENEVIEVE,**

Directeur Adjoint du SPIP

DIRECTEUR FONCTIONNEL

Le Directeur Fonctionnel des  
Services Pénitentiaires d'Insertion  
et de Probation de Guyane

**Bertrand LAPLAZA**

**- SPIP GUYANE -**

Adresse : BP 150, 97394 REMIRE-MONTJOLY CEDEX  
Tél. : 05.94.25.01.36/Fax : 05.94.25.27.70